

RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES ENJEUX DÉMOGRAPHIQUES

*xvi^e Colloque international de l'Aidelf
Université de Genève, 21-24 juin 2010*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>

Des ménages « sans parents » : prévalence et différentiels régionaux à Madagascar

Valérie DELAUNAY¹, Frédérique ANDRIAMARO², Natacha TANG³,
Virginie TOUSSAINT⁴, Bénédicte GASTINEAU⁵

¹ Laboratoire Population-Environnement-Développement (LPED), UMR151, IRD, Antananarivo, Madagascar

² Université Paris X-Nanterre / Institut Catholique de Madagascar

³ Institut Catholique de Madagascar

⁴ Programme Koloaina, InterAide

⁵ Laboratoire Population-Environnement-Développement (LPED), UMR151, IRD, Marseille, France

Introduction

D'un point de vue méthodologique, la définition et la mesure de la famille font encore l'objet de débats. Parenté, lignage, famille élargie, ménage, noyau familial, sont autant de concepts qui interviennent dans l'étude des évolutions de la famille. Leur approche quantitative n'est pour autant pas sans difficulté et parmi eux, c'est le concept de *ménage* qui demeure l'outil d'observation statistique de base. Généralement défini comme une unité de résidence, de production et de consommation, il permet en effet d'identifier les différentes formes présentes dans les sociétés et d'en mesurer leurs évolutions. L'évolution des ménages témoigne des changements des structures familiales. Néanmoins, le ménage est une unité statistique souvent décriée car, dans la pratique, elle ne prend généralement en considération que le critère de coresidence, au détriment du critère de partage des ressources ou d'autorité (Bonvalet and Lelièvre, 1995 ; Pilon and Vignikin, 2006).

Depuis une vingtaine d'années, la diversification des structures familiales de plus en plus visible redonne de l'intérêt au développement de la démographie de la famille et du ménage. En effet, face à l'ampleur des changements familiaux (divorce, familles recomposées, parents isolés...), la nécessité de produire des indicateurs de mesure et de tendance a amené une amélioration des outils et des méthodes. Ainsi, l'analyse quantitative de la structure des ménages se développe. Son intérêt, outre descriptif sur l'évolution du ménage (et par extension de la famille), réside aussi dans les interrogations portant sur les liens entre la structure et le bien-être économique et social des ménages et de leurs membres.

Conséquence d'une instabilité conjugale croissante, de l'augmentation des maternités célibataires et dans certaines régions (Afrique australe) de l'augmentation des orphelins, la prise en charge des enfants se diversifie en Afrique. La circulation des enfants prend une autre forme et le rôle des grands-parents devient parfois majeur (Delaunay, 2009). Ils ont alors à charge leurs petits enfants, ou le noyau monoparental en entier, leur fils ou fille revenant habiter dans le ménage parental avec son ou ses enfants. Une étude au Cameroun a montré la forte présence de filles du chef de ménage constituant des noyaux secondaires monoparentaux dans les ménages (Tichit, 2008).

À Madagascar, si la cohabitation présente certains avantages tels que la compagnie (la solitude est généralement redoutée) ou la sécurité, la cohabitation avec la parenté proche est déconseillée. « *De nos jours, l'adage « ny havan-tiana tsy iaraha-monina », signifiant qu'on ne doit pas habiter sous le même toit que des parents (ou amis) qu'on aime, est encore fréquemment utilisé dans les conversations quotidiennes. Bien entendu, ce n'est pas la cohabitation avec son conjoint ou ses jeunes enfants qui est déconseillée, mais celle avec la*

parentèle plus éloignée, par exemple les frères et les sœurs ou encore la belle-famille. Il semble qu'à travers cet adage, la sagesse populaire cherche justement à prévenir les difficultés engendrées par la cohabitation : les différences d'habitudes ou de personnalité qui, du fait de la proximité physique ou de l'obligation de partage, peuvent devenir des sources de conflits, ce qu'on évite d'avoir avec des parents qu'on aime. Les normes sociales à Madagascar semblent notamment insister sur l'importance, pour les couples, de s'installer dans un logement indépendant de celui de leurs parents. Dans la région d'Antananarivo, l'équivalent en langue malgache du mariage est « manorin-tokantrano », i.e. littéralement créer son propre foyer. » (Razafindratsima, 2005 : 89-90). La cohabitation entre les générations n'est donc pas socialement encouragée. Cette étude montre notamment que, dans la capitale, la proportion d'individus résidant avec leurs parents diminue avec l'âge et que passé 40 ans plus de 96% ne réside ni avec leur mère ni avec leur père. Il existe néanmoins des sociétés malgache où la norme résidentielle repose sur le mariage virilocal (ROR/Agro-Action Allemande, 2008 ; ROR/Association Somontsoy, 2007).

Par ailleurs, la cohabitation des jeunes couples ne semble pas être soumise à d'importantes contraintes. En effet, un étude en milieu rural dans la province d'Antananarivo (Gastineau, 2005) montre que lorsqu'un jeune couple désire s'unir (le choix du conjoint étant aujourd'hui plus souvent à l'initiative des jeunes gens), le versement du *vodiondry* (dot) auprès des parents autorise la cohabitation du couple et constitue la seule contrainte à l'union. Le montant de cette dot étant peu élevé (environ un mois de salaire), elle ne constitue pas un obstacle à l'union. Le plus souvent, cette cérémonie coutumière est suivie rapidement d'un mariage civil et religieux.

Le modèle résidentiel à Madagascar semble donc reposer sur de petites unités et le ménage dominant serait celui de type nucléaire : parents résidant avec leurs enfants non adultes.

Néanmoins, il semble qu'en dépit de ces normes résidentielles, la cohabitation des générations, autre que celle des parents avec leurs jeunes enfants, ne soit pas marginale. Plusieurs hypothèses peuvent être évoquées pour expliquer la cohabitation de générations : 1) certains ménages sont amenés à prendre en charge les parents du chef de ménage ou de son conjoint pour des raisons économique et/ou sanitaires ; 2) certaines conditions économiques conduisent les jeunes couples à rester au domicile parental ou même à y revenir ; 3) les ruptures d'union (divorce ou veuvage) sont des facteurs importants de réintégration du ménage parental (particulièrement pour les femmes) ou de confiage des enfants à leurs grands-parents ; 4) les mères célibataires restent plus souvent dans le ménage de leur parents ; 5) la migration des jeunes adultes peut aussi conduire au confiage des enfants auprès des grands-parents.

Ce sont ces différentes formes de cohabitations que nous tâchons ici d'analyser. Pour cela, nous utilisons trois sources de données : les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS), les données du Réseau des Observatoires Ruraux et les données d'un programme de suivi familial dans 30 quartiers (Fokontany) défavorisés de la capitale Antananarivo. Les ménages sont analysés selon la présence de noyaux secondaires et la présence d'enfants, de petits enfants, et de parents, qui permettent d'identifier la cohabitation des générations.

L'angle d'approche qui nous intéresse tout particulièrement ici est le rôle des grands parents dans l'organisation familiale contemporaine. Notre hypothèse est que parmi les ménages où les générations cohabitent à Madagascar, les générations les plus âgées sont un support essentiel à la prise en charge des enfants, qu'ils soient confiés seuls ou accompagnés de leur mère en rupture d'union. Nous allons donc chercher à mesurer la prévalence de ces ménages que l'on qualifiera de ménages « sans parents ». Les facteurs potentiellement déterminants de cette structure de ménage seront donc : 1) les ruptures d'unions ; 2) les naissances prémaritales ; 3) la migration.

Une autre hypothèse pourrait être posée concernant une différence entre les milieux urbains et ruraux, basée sur le postulat d'une instabilité conjugale et une prévalence des naissances prémaritales plus forte en milieu urbain, comme on l'observe dans différents pays africains (Delaunay and Guillaume, 2007), qui pourrait conduire à une proportion plus importante d'enfants originaires des villes, pris en charge par leurs grands-parents.

Néanmoins, ce postulat n'est pas valable dans le contexte malgache. En effet, l'instabilité conjugale est en moyenne de même ampleur en milieu rural ou urbain, de même que la part des premières naissances prémaritales. En fait, la situation de la capitale Antananarivo se singularise par une faible instabilité conjugale et une plus faible fécondité prémaritale, tandis que les autres villes présentent des indicateurs plus élevés que le milieu rural (Tableau 1).

Des différences régionales de comportements en terme de mobilité matrimoniale et de fécondité prémaritale sont observées (Binet, 2008). La province de Fianarantsoa présente la plus forte proportion de femmes en union rompues. Les provinces d'Antsiranana, Toamasina et Toliara ont les proportions de premières naissances prémaritales les plus fortes. La province d'Antsiranana présente le plus fort indicateur de mobilité (Tableau 1).

TABLEAU 1 : INDICATEURS DE MOBILITE MATRIMONIALE, DE FECONDITE PREMARITALE ET DE MOBILITE – EDS 2003

	Proportions de femmes en unions rompues	Proportions de premières naissances prémaritales	Proportion de résidents ayant passé la dernière nuit dans le ménage
Milieu de résidence			
Urbain	13,9	13,5	93,9
Rural	14,1	15,3	93,0
Capitale	8,9	6,8	95,7
Autres villes	15,5	15,5	93,4
Province			
Antananarivo	9,7	9,3	95,4
Fianarantsoa	19,8	17,7	91,5
Toamasina	14,0	17,9	95,7
Mahajanga	14,5	14,1	91,8
Toliary	15,9	20,2	92,9
Antsiranana	15,4	19,4	87,2
Total	14,0	14,9	93,2

Nous allons donc nous attacher à analyser les différences régionales en matière de ménages « sans parents » et à en interpréter les différences.

1. Méthodologie

1.1. Données

1.1.1. EDS 2003-2004

L'Enquête Démographique et de Santé a été menée à Madagascar entre novembre 2003 et mars 2004 sous la direction de l'Institut National de la Statistique (INSTAT). C'est la troisième enquête de ce type effectuée à Madagascar après celle de 1992 et 1997. Au total 8420 ménages ont été enquêtés. Le questionnaire prévoit, pour chacun des membres du ménage, l'enregistrement du lien de parenté avec le chef de ménage. En cela, le fichier ménage produit

par ces enquêtes ne permet pas une analyse fine des structures. Nous verrons que, selon une méthode proposée par Christine Tichit (Tichit, 2008), il est possible de reconstituer la composition familiale des ménages à partir de l'exploitation d'autres informations, que l'on trouve dans les questionnaires adressées aux femmes de 15 à 49 ans et aux enfants de moins de 15 ans, et qui permettent de repérer les différents noyaux qui composent le ménage.

1.1.2. Le Réseau des Observatoires Ruraux

Un projet de recherche expérimental en 1995 a initié l'observation dans 4 sites ruraux, cela, dans le cadre du projet MADIO¹. En 1999, afin d'étendre la couverture géographique des observatoires, le Réseau des Observatoires Ruraux (ROR) a été créé. Le nombre des sites d'observation a varié au cours de la période en fonction des financements obtenus (entre 7 et 15). Une méthodologie standardisée est utilisée dans chaque observatoire. Un même questionnaire de base est adressé chaque année aux 500 ménages que compose l'observatoire. En cas de mouvements de population, les ménages sortis du panel sont remplacés. Certains questionnaires spécifiques sont administrés en fonction des demandes. Notons qu'un observatoire ne peut assurer une quelconque représentativité statistique, même au niveau régional. Sa vocation est d'illustrer une problématique particulière du milieu rural concerné, pour des prises de décisions adéquates aux situations effectives existantes (Rasolofo, 2005).

1.1.3. Koloaina

L'association « *Koloaina* » (prendre soin de la vie) lancée par l'ONG française Interaide, mène depuis 1994 un programme d'accompagnement familial qui vise à aider les familles sédentaires les plus pauvres de 30 Fokontany de la ville d'Antananarivo à reprendre confiance en elle et à utiliser les services publics et privés existants leur permettant d'améliorer rapidement et durablement leurs conditions de vie. Il s'agit, par des visites à domicile régulières, de les soutenir dans leurs démarches pour résoudre un ou plusieurs problèmes précis d'ordre administratif, juridique, sanitaire, économique, éducatif ou psychosocial sur base de volontariat. Pour ce faire un dossier par famille est constitué comprenant une fiche d'enquête, des fiches de suivi complétées au fur et à mesure du suivi ainsi qu'un génogramme (schéma représentant les liens de parentés et les types de relations). Pour ce programme, une « famille » est un ensemble d'individus qui se rassemblent autour d'un « problème » à résoudre qui va faire l'objet du suivi par le programme. Généralement, ces individus vivent ensemble dans le même logement (mais ce n'est pas une condition nécessaire). De plus, la « famille » enregistrée ne comporte pas toujours l'ensemble des membres du logement. Le membre index de la famille est celui qui s'adresse au programme pour bénéficier d'un suivi (le plus souvent une femme) et c'est par rapport à cet index que sont enregistrées les relations de parenté.

Le concept de famille utilisé par le programme Koloaina est donc différent du concept de « ménage » utilisé en démographie. Par « ménage » on entend un groupe d'individu qui résident dans un même logement et constituent une unité de production et de consommation (partagent le repas). Le retour aux dossiers des familles, et parfois à la connaissance de terrain des travailleurs sociaux, a cependant permis de reconstituer les ménages, d'identifier le chef de ménage et de déterminer les liens de parenté (les enfants étant rattachés à leur mère ou à leur plus proche parent, les femmes à leur conjoint et les hommes au chef de ménage). Le génogramme s'est révélé être un outil indispensable à cette étape.

Au cours de l'année 2008, 590 familles ont été suivies par les travailleurs sociaux de Koloaina (début de suivi entre le 01/01/2008 et le 31/12/2008). Parmi elles, 486 disposaient d'un génogramme et d'information suffisante à la reconstitution du ménage.

¹ Projet MADIO : Madagascar, Dial-Instat-Orstom

Les données produites sont donc issues d'un travail de terrain qui vise à apporter une aide aux familles défavorisées, sur base de volontariat. Le biais de sélection n'est pas négligeable et ce mode de recrutement ne permet pas d'assurer la représentativité des ménages. Les résultats seront cependant illustratifs des situations familiales observée dans les quartiers pauvres de la capitale.

1.2. Méthodes d'analyse

1.2.1. Typologie des ménages à partir des données EDS

Nous empruntons ici une méthodologie d'analyse développée par Christine Tichit. Le principe de la méthode repose sur trois groupes de variables : 1) le lien de parenté avec le chef de ménage (fichier ménage) ; 2) la situation matrimoniale de la femme, sa situation de résidence vis-à-vis du conjoint et le rang d'enregistrement de son conjoint dans le ménage (fichier femme) ; 3) la survie et la cohabitation avec les parents des enfants de moins de 15 ans (fichier ménage) (Tichit, 2008).

Le lien de parenté est utilisé pour déterminer l'appartenance au noyau principal ou secondaire. Le second groupe de variable permet d'identifier tous les couples présents dans le ménage, qu'ils relèvent ou non du noyau principal. Le troisième groupe de variable permet de repérer les enfants de noyau parental, de noyau monoparental, de noyau recomposé, les enfants confiés et les orphelins.

Il est alors possible d'établir une typologie du noyau principal et du (des) noyau(x) secondaire(s). La typologie du ménage découle alors de celle du noyau principal et de la présence ou non de noyaux secondaires².

Dans le cas de Madagascar, les variables nécessaires sont disponibles dans les trois enquêtes à l'exception du rang d'enregistrement du conjoint dans le ménage (fichier femme) qui n'est enregistré que pour l'enquête de 2003. Ceci a pour implication qu'il n'est pas possible de construire la typologie des noyaux secondaires pour les enquêtes 1992 et 1997, ce pourquoi nous n'utilisons ici que les données de la dernière enquête.

Le noyau principal est celui du chef de ménage. Les noyaux secondaires sont des noyaux conjugués (couple) ou des noyaux parentaux (au moins 1 adulte avec enfants). Les enfants sont définis par leur âge : moins de 15 ans (certaines informations ne sont collectées que pour les moins de 15 ans).

Le noyau principal est catégorisé selon les modalités suivantes : personne seule ; noyau conjugal sans enfants ; noyau parental avec enfant du couple ; noyau recomposé (couple avec au moins un enfant issu d'un seul des conjoints) ; noyau monoparental.

Les noyaux secondaires sont catégorisés selon les modalités suivantes : noyau conjugal sans enfants ; noyau parental avec enfant(s) du couple ; noyau recomposé (couple avec au moins un enfant issu d'un seul des conjoints) ; noyau monoparental ; noyau parental.

1.2.2. Les modèles de cohabitations

Les informations sur les types de noyaux principaux et secondaires, sur les nombres d'enfants de chaque noyau, ainsi que les nombres de petits enfants permettent de distinguer les ménages selon le type de cohabitation existant entre les générations. Le noyau principal (noyau du chef de ménage) sera considéré comme le noyau « référent » du ménage pour identifier les générations. Nous observons ensuite la présence de noyau(x) secondaire(s) et leur type(s) et la présence d'enfants des différents noyaux et de petits enfants.

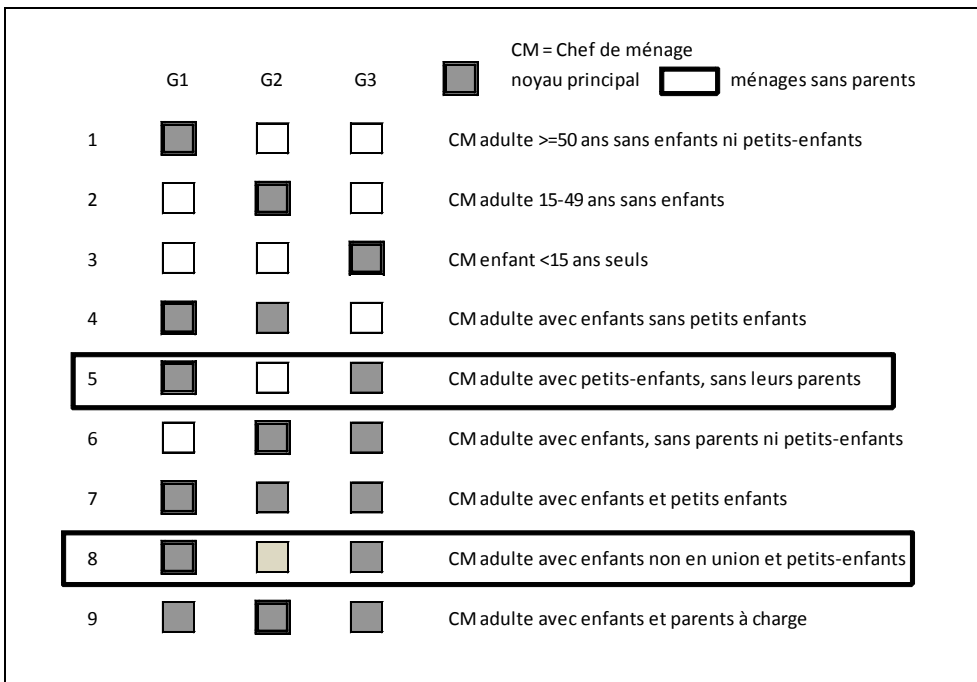
² Pour plus de détails sur la méthode nous vous renvoyons à l'ouvrage de Ch. Tichit C. 2008. *Appréhender la composition familiale des ménages dans les Enquêtes Démographiques et de Santé*. Paris: Cepad, 87 p.

Ceci implique que la présence de « grands-parents » est traitée différemment selon le fait que ceux-ci sont déclarés chef de ménage (auquel cas ils composent le noyau principal et nous supposons qu'ils ont un rôle économique et social dans le ménage), ou s'ils sont déclarés « père » et/ou « mère » du chef de ménage (auquel cas nous faisons l'hypothèse qu'ils sont à charge du ménage).

Il est possible à trois générations de cohabiter. La cohabitation de 4 générations n'est pas impossible, mais suffisamment rare pour que nous ne la prenions pas en considération ici.

Nommons G1, G2 et G3 les trois générations allant de grands-parents (G1) à parents (G2) et à enfants (G3). Les enfants de G2 seront aussi les petits-enfants de G1. Nous pouvons alors représenter les différents modèles de cohabitation envisageables (Figure 1). Les modèles 1 à 3 représentent des ménages comprenant une seule génération, qu'il s'agisse de la génération des grands-parents, des parents ou (plus rare) des enfants. Il s'agit donc de ménages à 1 ou deux personnes ; la présence de collatéraux est possible, voir de parents à charge. Les modèles 4, 5 et 6 représentent les ménages à 2 générations. Il s'agit de parents plus âgés (grands-parents) avec des enfants adultes mais sans petits-enfants (modèle 4) ou de parents avec leurs enfants sans grands-parents (modèle 6). Le modèle 5 comprend 2 générations non successives et correspond à la définition stricte du ménage « sans parents » : les grands-parents avec leurs petits-enfants. Les modèles 7, 8 et 9 rassemblent 3 générations. Le modèle 7 est celui des ménages à 3 générations cohabitantes : grands-parents, parents et enfants (dans lesquels les grands-parents composent le noyau principal). Le modèle 9 rassemble aussi 3 générations mais c'est la génération du milieu qui constitue le noyau principal. Nous distinguons le modèle 8 qui rassemble aussi 3 générations mais ne comporte qu'un seul parent. On verra qu'il s'agit plutôt de la fille du chef de ménage, en rupture d'union (séparation, divorce, veuvage) ou célibataire qui demeure ou revient à la charge de ses parents. Ce type de ménage pourra être assimilé à une certaine forme de ménage « sans parents », puisqu'il y « manque » un parent.

FIGURE 1 : LES DIFFERENTS MODELES DE COHABITATION



Les données de l'enquête EDS 2003-04 permettent de procéder à une telle classification des ménages. De plus il est possible de connaître le statut matrimonial du parent seul dans le modèle 8.

Les données du ROR permettent aussi une classification en modèle de cohabitation. Celle-ci est moins précise du fait que seul le lien de parenté avec le chef de ménage est disponible. Néanmoins, il permet de distinguer la présence d'enfants de moins de 15 ans et d'enfants adultes, de petits-enfants, de gendre ou bru et de père ou mère du chef de ménage ou de son conjoint. Les catégories de ménages « sans parents » seront déterminées par l'absence de bru ou gendre dans le ménage, et la présence de petits-enfants. Cela ne permet donc pas de distinguer les modèles 5 et 8. Nous traitons donc ensemble des ménages « sans parents » qu'ils aient ou non la présence d'un des parents.

Les données Koloaina permettent aussi de distinguer ces modèles de cohabitation. Le relevé des liens de parenté permet de distinguer les enfants et petits enfants du noyau principal et les enfants du noyau secondaire, ainsi que les parents du chef de ménage ou de son conjoint.

2. Résultats

2.1. Taille des ménages

Les ménages malgaches sont de petites tailles : 4,5 personnes en moyenne (EDS 2003/04). Ils sont de taille équivalente aux ménages d'Afrique Australe et plus petits que les ménages d'Afrique de l'Ouest dont la taille varie entre 7 et 9 personnes.

La taille moyenne des ménages a été calculée à partir des EDS au niveau national. L'évolution des ménages peut être différente en milieu urbain et rural et nous avons effectué ce calcul selon le milieu de résidence (Tableau 2). D'autres sources de données peuvent être mobilisées à titre comparatif. Les résultats montrent une baisse de la taille moyenne des ménages allant de 5,2 en 1992 à 4,5 en 2003. Cette tendance se retrouve quelque soit le milieu de résidence. Elle correspond à la tendance à la baisse de la fécondité, dont l'indicateur synthétique (ISF) passe de 6,1 en 1992 à 5,2 en 2003 et à 4,8 en 2009 (selon les résultats préliminaires de l'EDS-IV).

TABLEAU 2 : TAILLE MOYENNE DES MENAGES SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET L'ANNEE D'ENQUETE – SOURCES DIVERSES

	1960 ^a	1992 ^b	1993 ^c	1997 ^d	1997 ^e	1999 ^f	2000 ^g	2003 ^h	2005 ⁱ
Capitale	5,0	4,8	4,5	4,5	4,8	4,6	4,6	4,2	
Autres villes	-	5,1	4,5	4,9	-	4,9	5,0	4,4	
Rural	-	5,2	4,7	4,8	-	5,2	5,2	4,7	
Total	-	5,2	4,7	4,8	-	5,1	5,1	4,5	4,9

a Recensement urbain (INSRE, 1966)

b Enquête démographique et de Santé – I

c Recensement Général de la Population (Instat, 1995)

d Enquête démographique et de Santé – II

e Enquête SET97 (Razafindratsima, 2005)

f Enquête prioritaire auprès des ménages (Instat, 2000)

g Enquête MICS

h Enquête démographique et de Santé – III

i Enquête prioritaire auprès des ménages (Instat, 2000)

La taille des ménages varie non seulement selon le milieu de résidence : les ménages sont plus grands en milieu rural, et plus petits dans la capitale que dans les autres villes (Tableau 3), mais aussi selon la province, ce qui concorde avec les niveaux de fécondité. Les ménages les plus grands sont enregistrés dans les régions de Toliara (ISF=6,3 en 2003), Fianarantsoa (ISF =5,7) ; les plus petit dans les régions de Antananarivo (ISF =4,2) et Antsiranana (ISF =4,8).

TABLEAU 3 : TAILLE MOYENNE DES MENAGES
SELON LE LIEU DE RESIDENCE ET LA REGION – EDS 2003/04

	Taille moyenne	Taille maximum	Ttest p ^a
Milieu de résidence			
Capitale	4,2	16	0,000
Autre villes	4,4	18	0,005
Rural	4,7	22	0,000
Province			
Antananarivo	4,3	21	0,001
Fianarantsoa	4,8	18	0,000
Toamasina	4,3	15	0,033
Mahajanga	4,6	17	0,050
Toliara	4,9	22	0,000
Antsiranana	4,1	16	0,000
Total	4,5	22	

^a Test de Student de comparaison de moyennes : la moyenne de la modalité est comparée à la moyenne des autres modalités réunies

TABLEAU 4 : TAILLE DES MENAGES DANS LES OBSERVATOIRES DU ROR EN 2008

Observatoire	Province	Taille moyenne des ménages
Itasy	Antananarivo	5,42
Farafangana	Fianarantsoa	6,46
Ambohimahasoa	Fianarantsoa	6,43
Manakara	Fianarantsoa	5,05
Manandriana	Fianarantsoa	5,73
Marovoay	Mahajanga	4,88
Alaotra	Toamasina	4,96
Fénériver Est	Toamasina	4,39
Mahanoro	Toamasina	4,86
Ambvombe	Toliara	5,84
Ihosy	Toliara	5,52
Morondava	Toliara	5,56
Tuléar	Toliara	5,41

La taille des ménages varie selon les observatoires. Ce sont surtout les observatoires du sud et du sud-est avec Farafangana et Ambohimahasoa (province de Fianarantsoa), qui présentent les tailles moyennes les plus élevées. Cette situation peut s'expliquer par l'organisation sociale basée sur le mariage virilocal, c'est-à-dire que les jeunes couples résident dans le ménage des parents du mari (ROR/Agro-Action Allemande, 2008 ; ROR/Association Somontsoy, 2007 ; Tang, 2009).

Par contre, dans l'est et le nord la taille du ménage est plus faible (Marovoay, Fénérive Est, Mahanoro et Alaotra). Concernant ces observatoires, on y trouve les plus faibles tailles moyennes de ménage quelque soit la typologie de ce dernier. Par ailleurs, nous constatons une faible capacité d'accueil de personnes extérieures au noyau familiale dans ces observatoires. C'est dans ces observatoires que l'on trouve les proportions de ménages élargis les plus faibles. Ces observatoires sont aussi marqués, d'une part, par une proportion élevée de familles nucléaires de petite taille (4 individus contre 6 personnes dans les autres observatoires), et d'autre part, par une proportion élevée de ménages en couple composés uniquement de 2 individus (Tang, 2009). Trois de ces observatoires se situent dans la région de Toamasina, qui est une des régions rurales à plus faible fécondité (Rakotoson, 2010:166). Ces résultats concordent avec les niveaux par provinces obtenus à partir de l'EDS, à l'exception de l'observatoire d'Itasy dans la province d'Antananarivo pour lequel la taille moyenne des ménages est supérieure à celle de la province.

Dans l'échantillon suivi en 2008 par le projet Koloaina dans les quartiers pauvres d'Antananarivo, la taille moyenne des ménages est de 5,3 personnes, soit supérieure d'une personne à celle des ménages de la capitale. Cette taille supérieure peut s'expliquer par le fait que la taille de la famille et le nombre d'enfants habitant dans le logement font partie des critères de sélection des familles. Ainsi, peu de ménages d'une seule personne ne font partie du suivi.

2.2. Cohabitation des générations

À l'exception de certains groupes sociaux qui pratiquent le mariage virilocal, la cohabitation entre générations après le mariage n'est pas encouragée dans les normes sociales malgaches. Il est attendu des enfants qu'ils constituent leur propre ménage dès qu'ils se marient et constituent une famille.

Ceci concorde avec la petite taille des ménages observée. Néanmoins l'analyse plus détaillée de la structure des ménages permet de mettre en évidence que la cohabitation de plusieurs générations n'est pas un fait isolé et nous allons chercher à en expliquer les causes.

Le modèle de cohabitation dominant est celui dont le noyau principal rassemble parents et enfants, sans grands-parents dans le ménage. Il s'agit donc du ménage nucléaire strict qui représente ici plus de la moitié des ménages (modèle 6).

Les ménages composés de générations isolées sont relativement fréquentes (Tableau 5). Ainsi, on observe que plus de 10% des ménages ont un noyau principal composé d'adultes de plus de 50 ans, sans enfants, ni petits-enfants (modèle 1). Notons que ces ménages peuvent comporter des collatéraux, ou un parent à charge. Les ménages dont le noyau principal est composé d'adultes sans enfants représentent plus de 13% des ménages (modèle 2). Mais aucun ménage composé d'enfants seul n'a été dénombré (modèle 3).

Les ménages rassemblant trois générations, quelque en soit la configuration sont minoritaires : ils représentent au total 9,4% des ménages, proportion néanmoins non négligeable (modèles 7,8 et 9). Cependant, on constate que les modèles de cohabitation des trois générations complètes (qu'il s'agisse de ménages dirigés par les grands-parents hébergeant leur enfant mariés et leurs enfants – modèle 7, ou de ménages dirigées par un couple avec enfants hébergeant les parents de l'un des conjoints – modèle 9) sont peu nombreux (1,3% et 1,4% respectivement). Par contre, le modèle de cohabitation entre le ou les grands-parents, un de leur enfant seul et les petits enfants est beaucoup plus fréquent (6,7% - modèle 8). Ce modèle de cohabitation peut être qualifié de cohabitation d'entraide, de solidarité, face à une situation de rupture, de crise ou de vulnérabilité. En effet, les noyaux secondaires qui appartiennent à ces ménages sont essentiellement dirigés par des femmes. Seul 8% d'entre eux sont des hommes en situation de monoparentalité. Les femmes sont veuves ou divorcées (40% des ménages), célibataires (30%) ou ne cohabitent pas avec leur conjoint

(20%) - sans que l'on ne sache s'il s'agit d'une séparation ou de la migration du conjoint- et ont à charge des enfants.

Enfin, une autre catégorie non négligeable est celle des ménages « sans parents », composés de grands-parents avec leurs petits enfants, mais sans aucun des parents résidant dans le ménage (modèle 5), qui représente plus de 8% des ménages. Il est difficile avec les données disponibles de reconstituer les circonstances qui ont conduit à la prise en charge de ces enfants. Les ménages accueillant des petits-enfants orphelins de père et/ou de mère représentent seulement 13% des ménages de ce type (modèle 5). Pour les autres, nous n'avons pas d'information sur l'histoire des parents. Lorsque les enfants ne sont pas orphelins, diverses raisons peuvent expliquer le placement chez les grands-parents : difficultés économiques, migration de travail, remariage.

TABLEAU 5 : REPARTITION DES MENAGES SELON LE MODELE DE COHABITATION – EDS 2003

	Modèle de cohabitation	Effectifs	Proportions pondérées
1	CM âgés seuls (>50 ans)	1043	10,15
2	CM adultes seuls (15-49 ans)	1280	13,43
3	CM enfants seuls (<15 ans)	0	0,00
4	CM avec enfants adultes	24	0,23
5	CM avec petits enfants sans leurs parents	651	8,15
6	CM avec enfants sans grands-parents	4560	57,15
7	CM avec enfants adultes en couple et leurs enfants	128	1,34
8	CM avec enfants adultes non en couple et leurs enfants	512	6,65
9	CM avec enfants et parents	110	1,44
10	Autres cas	112	1,46
	Total	8420	100

La répartition des modèles de cohabitation présente quelques différences entre milieu urbain et rural (

). On trouve plus de ménages à une seule génération d'adulte (modèles 1 et 2) en ville qu'en milieu rural. En revanche, les ménages « sans parents » sont plus fréquents à la campagne qu'il s'agisse de ménages avec grands-parents et petits enfants (modèle 5) ou de ménages avec grands-parents et noyau monoparental (modèle 8).

Une forte disparité est aussi observée selon la province d'appartenance. La province d'Antsiranana, à l'extrême nord de l'île se caractérise par de plus forte proportion de ménages isolés d'adultes de 15 à 49 ans (modèle 2) et de ménages « sans parents » (modèle 5). Les plus fortes proportions de ménages avec un seul parent (modèle 8) sont observées dans les provinces de Fianarantsoa et Toliary.

TABLEAU 6 : RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LE MODÈLE DE COHABITATION, LE MILIEU DE RÉSIDENCE ET LA PROVINCE – EDS 2003 (AVEC PONDERATION)

Modèle de cohabitation	Milieu de résidence			Région						Sexe du CM		Effectifs
	Capitale	Autres villes		Antananarivo	Fianarantsoa	Toamasina	Mahajanga	Toliara	Antsiranana	homme	femme	
		Rural	Urban									
1 CM âgés seuls (>50 ans)	18,1	11,8	9,2	12,8	7,3	8,8	8,3	10,1	12,2	7,5	19,8	1043
2 CM adultes seuls (15-49 ans)	14,5	17,3	12,5	12,6	10,1	15,3	14,0	13,7	18,8	13,4	13,5	1280
3 CM enfants seuls (<15 ans)												0
4 CM avec enfants adultes	0,6	0,2	0,2	0,4	0,2	0,0	0,4	0,2	0,0	0,1	0,6	24
5 CM avec petits enfants sans leurs parents	3,4	8,1	8,5	6,4	6,8	7,5	8,3	11,2	14,2	6,0	16,0	651
6 CM avec enfants sans grands-parents, sans petits enfants	55,3	52,5	58,3	59,6	60,8	58,9	58,5	49,6	45,8	63,5	34,3	4560
7 CM avec enfants adultes en couple et leurs enfants	2,3	1,3	1,3	1,7	1,5	0,8	1,1	1,4	0,9	1,2	1,9	128
8 CM avec enfants adultes non en couple et leurs enfants	3,6	6,5	6,9	5,0	9,1	6,2	6,2	8,8	5,6	5,7	10,2	512
9 CM avec enfants et parents	1,2	1,1	1,5	0,5	2,5	0,7	1,8	2,2	2,0	1,4	1,4	110
10 Autres cas	1,0	1,2	1,6	0,9	1,7	1,7	1,4	2,8	0,6	1,2	2,4	112
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Effectifs	1519	3720	3181	2929	1257	1230	947	1097	960	6397	2023	8420

Les ménages dirigés par les femmes représentent 24% de l'ensemble des ménages. Ils présentent une configuration de modèle de cohabitation tout à fait différente de celle des ménages dirigés par des hommes. En terme de ménages « sans parents » notamment, puisque l'on observe que 16% des ménages dirigés par des femmes sont des ménages rassemblant grand-mère et petits enfants (modèle 5) et 10% d'entre eux rassemblent grand-mère, mère ou père, et petits-enfants (modèle 8). En d'autre terme, près d'un quart des ménages dirigés par des femmes sont des ménages « sans parents » et plus de 40% des ménages « sans parents » sont dirigés par des femmes.

Une régression logistique sur la probabilité pour un ménage d'appartenir au modèle 5 ou au modèle 8 permet de confirmer le rôle respectif des différentes variables (Tableau 6).

TABLEAU 6 : REGRESSION LOGISTIQUE SUR LA PROBABILITE POUR LE MENAGE D'ÊTRE DE MODELE 5 OU DE MODELE 8 (AVEC PONDERATIONS)

	Probabilité pour le ménage d'être de modèle 5 CM avec petits enfants sans leurs parents		Probabilité pour le ménage d'être de modèle 8 CM avec enfants adultes non en couple et leurs enfants	
	Odds Ratio	P>z	Odds Ratio	Std. Err.
Milieu de résidence				
Capitale	0,5027278	0,001	0,7428548	0,197
Autres villes	1	-	1	-
Rural	1,139584	0,191	1,165715	0,157
Province				
Antananarivo	1	-	1	-
Fianarantsoa	0,8938119	0,588	1,708068	0,011
Toamasina	1,104601	0,609	1,195766	0,408
Mahajanga	1,179846	0,429	1,16728	0,525
Toliara	1,628379	0,010	1,70042	0,014
Antsiranana	2,023318	0,000	0,9870541	0,958
Sexe du CM				
Homme	1	-	1	-
Femme	2,983376	0,000	1,856592	0,000

Les résultats confirment que les ménages de la capitale sont moins enclins à être des ménages « sans parents ». Les ménages dirigés par des femmes, quant à eux, sont 2 à 3 fois plus susceptibles d'être des ménages « sans parents », la relation étant plus forte pour le modèle 5 que le modèle 8. La probabilité d'être de modèle 5 est significativement plus forte dans la région de Toliara et Antsiranana ; celle d'être de modèle 8 est significativement plus forte à Fianarantsoa et Toliara.

2.2.1. ROR

La répartition des modèles dans les observatoires ROR est un peu différente des profils obtenus par l'EDS. Ainsi le modèle 6 est plus représenté. Cela peut-il provenir d'une plus forte propension à déclarer un enfant comme « enfant du CM » même s'il n'est pas son enfant biologique. Les données EDS permettent en effet une analyse plus fine puisqu'il est aussi enregistré les informations sur la mère et le père, en plus du lien.

TABLEAU 8 : RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LE MODÈLE DE COHABITATION DANS LES DIFFÉRENTS OBSERVATOIRES- ROR

	Itasy (Antananarivo)	Farafangana (Fianarantsoa)	Ambohimahasoa (Fianarantsoa)	Manakara (Fianarantsoa)	Manandriana (Fianarantsoa)	Alaoitra (Toamasina)	Fénérive Est (Toamasina)	Mahanoro (Toamasina)	Maroasy (Mahajanga)	Ambovombe (Toliara)	Ihosy (Toliara)	Tuléar (Toliara)	Montdava (Toliara)
1 CM âgés seuls (>50 ans)	4,9	2,1	2,5	3,8	5,3	3,6	6,8	7,0	6,2	5,5	3,0	3,9	3,9
2 CM adultes seuls (15-49 ans)	3,7	3,8	1,4	4,4	3,6	3,2	5,6	6,5	6,0	4,1	5,0	5,8	5,3
3 CM enfants seuls (<15 ans)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4 CM avec enfants adultes	7,8	4,3	3,5	6,6	8,1	7,4	6,0	5,5	7,6	5,0	4,3	3,1	3,1
5+8 CM avec petits enfants sans leurs parents ou avec un parent non en couple	4,9	10,9	14,8	9,8	13,2	14,2	15,3	13,7	16,5	17,9	9,7	11,4	13,5
6 CM avec enfants sans grands-parents, sans petits enfants	76,1	59,4	67,4	70,0	65,6	69,7	64,3	60,3	60,8	64,9	70,6	74,8	70,6
7 CM avec enfants adultes en couple et leurs enfants	1,0	10,6	6,8	1,4	2,4	1,2	0,4	2,0	1,0	0,4	2,4	0,2	1,2
9 CM avec enfants et parents	1,6	8,9	3,5	4,0	1,8	0,8	1,6	5,1	1,9	2,2	5,0	1,0	2,4
10 Autres cas	0,0	0,0	0,6	0,0	0,8	0,4	0,0	0,2	0,6	0,2	0,0	0,2	0,0

Les résultats montrent des disparités entre les observatoires au sein même des régions.

Ainsi, dans la province de Fianarantsoa, le site de Farafangana se distingue par une plus forte proportion de ménages à trois générations (modèle 7 et 9). De même, les sites de Fénériver Est et de Mahanoro dans la province de Toamasina présentent de plus fortes proportions de ménages d'une seule personne.

Les données ne permettent pas de distinguer les ménages « sans parents » avec ou sans un parent isolé (modèle 5 et 8). Les résultats sont donc présentés de manière regroupée. La part de ces ménages varie de 4,9% dans l'observatoire de Itasy (province d'Antananarivo), à 17,9% dans le site d'Ambovombe (province de Toliara). Si les observatoires des provinces de Fianarantsoa et Toliara présentent des proportions de ménages sans parents relativement élevés en moyenne, on observe une forte variation entre les observatoires, qui laisse penser que les facteurs sous-jacents à la structure des ménages varient aussi au sein même de la province.

Les deux observatoires où l'on observe la plus forte prévalence de ménages « sans parents » sont les sites de Marovoay et d'Ambovombe. Le premier se situe dans la province de Mahajanga, à l'Ouest du pays. Peu d'information est disponible sur cette région, mais la région de Marovoay est néanmoins connue pour sa très forte mobilité. Les familles qui y vivent aujourd'hui sont issues de la migration et il est possible que la mobilité avec les zones d'origine persiste. Pendant les déplacements, les enfants pourraient alors être confiés aux grands-parents. Par ailleurs, l'observatoire de Marovoay présente une forte mobilité matrimoniale, ce qui pourrait aussi contribuer aux ménages sans parents.

La région d'Ambovombe (province de Fianarantsoa) est particulièrement pauvre, soumise à des risques de famines. Le confinement des enfants y est décrit comme une forme d'entraide. C'est aussi une zone de forte migration en période difficile (Bidou and Droy, 2009). On y observe par ailleurs une plus forte pratique de la polygamie (11% des chefs de ménage sont en union polygame, contre moins de 2% dans les autres observatoires). Les secondes épouses seraient amenées à rester au domicile de leurs parents et y vivre avec leurs enfants, ce qui contribuerait à grossir les ménages « sans parents ».

2.2.2. Koloaina

TABLEAU 7 : REPARTITION DES MENAGES SELON LE MODELE DE COHABITATION - KOLOAINA

	Modèle de cohabitation	Effectif	Proportion
1	CM âgés seuls (>50 ans)	1	0,2
2	CM adultes seuls (15-49 ans)	16	3,3
3	CM enfants seuls (<15 ans)	0	0,0
4	CM avec enfants adultes	3	0,6
5	CM avec petits enfants sans leurs parents	19	3,9
6	CM avec enfants sans grands-parents, sans petits enfants	416	85,6
7	CM avec enfants adultes en couple et leurs enfants	0	0,0
8	CM avec enfants adultes non en couple et leurs enfants	17	3,5
9	CM avec enfants et parents	12	2,5
10	Autres cas	-	-
	Total	486	100,00

Si l'on compare la répartition des ménages suivis par le programme Koloaina selon le type de cohabitation avec celle observée dans la capitale à travers l'enquête EDS, on observe des proportions identiques de ménages « sans parents » (modèle 5 et 8), mais plus de ménages

nucléaires (modèle 6), et moins de ménages isolés (modèle 1). Le mode de sélection qui privilégie les familles nombreuses peut expliquer en partie la plus faible part des ménages isolés, sans pour autant exclure le fait que ce type de ménage soit plus rare dans les quartiers d'intervention. La surreprésentation des ménages nucléaires concorde avec la perception des acteurs de ce programme qui constate un certain délitement des liens sociaux, favorisant l'isolement social et participant de ce fait à une « grande misère sociale ». Les familles qui apparaissent les plus fragiles (et elles sont nombreuses à être suivies dans le cadre du programme) sont celles qui n'ont pas de famille ou de grands parents proches sur qui compter, et à qui notamment on peut confier la garde des enfants.

Ces données certes biaisées par le mode de recrutement permettent néanmoins de constater que les ménages « sans parents » ne sont pas plus importants dans les quartiers défavorisés. Il n'y a en effet aucune raison de penser que le biais de recrutement sous-estime ce type de ménage et les résultats obtenus montrent donc que la prévalence de ce type de ménage serait au moins équivalente à la moyenne.

3. Discussion

Ces différences régionales sont intéressantes et l'on peut les interpréter au regard des informations démographiques et ethnographiques disponibles.

Les trois provinces (Toliara, Fianarantsoa et Antsiranana) qui présentent les plus fortes prévalences de ménages « sans parents » sont aussi celles qui présentent les plus forts indicateurs d'instabilité matrimoniale et de fécondité prémaritale (Binet, 2008).

Chez les Masikoro de la région de Toliara, la sexualité avant le mariage est encouragée. Avoir une naissance dans le célibat est une preuve de fertilité et représente un atout pour le mariage. Dès la puberté, la coutume du *fitovoana* (prise en main de la destinée) veut que la jeune fille s'installe dans une case indépendante, dans laquelle elle peut librement recevoir des hommes, souvent en échange de cadeaux. La sexualité demeure un sujet de discussion tabou entre mère et fille et aucune initiation n'est traditionnellement prévue. La naissance d'un enfant avant le mariage constitue une preuve de fertilité et un atout pour le mariage. Néanmoins, la jeune mère emmène rarement cet enfant dans son nouveau ménage et la charge des enfants nés de mères célibataires revient alors aux grands-parents (Marianot, 2004).

Dans une autre partie de la province de Toliara, les sakalava du Menabe valorisent aussi la fécondité des célibataires. *« D'ordinaire, il arrive qu'une femme soit mère bien que célibataire et qu'elle demeure dans l'unité résidentielle de son lignage. Cette situation est souvent transitoire et n'implique pas forcément l'adoption de l'enfant par son oncle maternel. Dans la majeure partie des cas, la femme trouvera rapidement un époux et ira s'installer chez lui en emportant son enfant. La mère célibataire, loin d'être rejetée, est recherchée car elle aura fait preuve de sa fécondité et comme le dit l'adage : « il est bien plus intéressant d'épouser la vache et son veau (omby mianake) qu'unealebasse trouée (babaky lohaky) ». Généralement « l'enfant du dehors » (anaky amonto), ainsi que sont appelés les enfants nés d'ampela tovo [mère célibataire], suivra le mari de sa mère (anaky anahy) qui le prendra en charge (miteza) avant de l'adopter. » (Goedefroit, 1998 : 208). Ainsi l'enfant de la mère célibataire n'est pas destiné à être pris en charge par ses grands-parents (il sera le plus souvent adopté par le mari de la femme ou par son oncle maternel). On peut néanmoins penser qu'il y a une période transitoire, avant que la femme ne trouve époux, pendant laquelle elle sera, avec son(s) enfant(s), prise en charge par ses parents et contribue ainsi à grossir les ménages « sans parents ». On peut aussi s'interroger sur l'évolution des pratiques d'adoption par le mari de la mère (seraient-elles en diminution ?).*

Ces différents points expliquent la plus forte prévalence de ménages « sans parents » dans la province de Toliara, qu'il s'agisse de ménages où les grands-parents ont à charge leurs petits-enfants (modèle 5), ou de ménages ayant à charge leur fille et ses enfants (modèle 8).

Outre la fécondité prémaritale, la migration peut aussi être évoquée comme facteur favorisant la prise en charge des petits-enfants par les grands-parents. Ainsi, dans la région de Sandrandahy (commune rurale isolée dans la province de Fianarantsoa connue par son fort taux d'émigration) les jeunes adultes qui migrent laissent leurs enfants aux soins des grands-parents trop âgés pour migrer eux-mêmes. Ando Rakotonarivo observe dans cette commune de nouveaux arrangements résidentiels, suite aux migrations, avec une proportion relativement élevée de ménages sans parents : « *Les jeunes parents qui migrent confient généralement leurs enfants aux grands-parents, ceci explique la proportion élevée de ménages élargis aux petits-enfants dans les foyers comportant des membres âgés. Les petits-enfants sont majoritaires parmi les membres accueillis au sein de ces ménages élargis, représentant deux-tiers de ces nouveaux membres. Seulement 10% de ces membres accueillis sont des neveux et des nièces confiés par leurs parents à leurs oncles ou tantes qui restent au village, ou d'autres membres de la parenté. La présence de personnes âgées au sein du ménage facilite cet arrangement de résidence. En effet, en dessous d'un certain âge, les parents des candidats à l'émigration sont encore en activité et beaucoup émigrent eux-aussi. Ils ne sont ainsi pas toujours disposés à revenir au village pour garder leurs petits-enfants. Seuls les parents déjà âgés et définitivement de retour au village sont disponibles pour accueillir et prendre en charge d'autres membres de leur famille.* » (Rakotonarivo, 2010).

Dans l'Androy, au Sud de Madagascar (province de Toliara) l'émigration est inscrite dans la tradition et prend des formes variées. Le plus souvent, seuls les hommes quittent le village, où ils laissent sur place les femmes, les enfants et les personnes âgées. L'émigration masculine peut durer quelques années et permet d'amasser un pécule pour constituer ou reconstituer un troupeau ; les hommes sont alors essarteurs, gardiens de troupeaux, ouvriers, veilleurs de nuit ou tireurs de pousse-pousse dans les villes. Mais il y a aussi l'émigration de crise liée à la famine. Ce sont d'abord les hommes qui partent chercher de l'argent par leur travail. On voit ainsi sur l'observatoire d'Ambovombe plus de départs chez les ménages « pauvres » et « très pauvres » que chez ceux qui sont « aisés ». Quand les difficultés alimentaires se transforment en famine, ce sont des milliers de personnes qui fuient la région comme en 1991-1992 (Kiomba-Madio, 1997). Quelques formes de solidarité existent cependant dans cette société très dure. Des échanges d'enfants semblent s'effectuer des ménages « pauvres » vers les ménages « aisés ». Le nombre d'enfants confiés s'accroît fortement pendant la période de la crise dans beaucoup de ménages « aisés », pour diminuer rapidement en 2004 et 2005 ; le phénomène inverse s'observe chez certains ménages « pauvres ». En effet, dans la société antandroy, l'entraide au sein du lignage et souvent à l'intérieur du clan est un devoir rigoureux, et contraste avec la compétition entre clans, pour les pâturages ou simplement l'hégémonie au sein d'un territoire.

Conclusion

Les différents résultats obtenus et interprétés à l'aide de certains travaux disponibles permettent de formuler quelques conclusions. Une première conclusion est que la prévalence des ménages « sans parents » n'est pas homogène dans le pays, ni même au sein des provinces. La part des ménages « sans parents » est très faible dans la capitale (7% des ménages), y compris dans les quartiers défavorisés, au profit de ménages isolés, beaucoup plus fréquents que dans le reste du pays. Les ménages « sans parents » sont un peu plus fréquents en milieu rural (15,4%) que dans les autres villes (14,6%), mais la différence est faible. Par contre, on observe une forte dispersion des niveaux entre les provinces. Néanmoins, on observe aussi des

dispersions au sein même des provinces qui constituent de fait des entités très vastes regroupant des groupes sociaux très différents.

Ces résultats concordent avec ceux d'une autre source, provenant d'une enquête dans la commune rurale d'Ampitatafika (province d'Antananarivo) en 2003. Selon ces données, 11% des personnes de plus de 65 ans vivent avec un ou plusieurs de leurs petits-enfants (sans les parents de ces derniers). Les petits-enfants sont généralement encore scolarisés et leurs parents résident non loin mais ils sont été confiés à leurs grands-parents pour les aider dans les tâches domestiques quotidiennes telles que les corvées de bois ou d'eau (Gastineau, 2007).

La seconde conclusion est que les naissances de mères célibataires contribuent certainement pour une grande part à ces ménages. Les provinces où l'on observe les plus grandes prévalences de ménages « sans parents » se caractérisent aussi par de plus fortes proportions de fécondité prémaritale. Néanmoins, ce facteur n'intervient pas de la même manière partout. En effet, la province de Toamasina ne présente pas de plus forte prévalence de ménages « sans parents », en dépit d'un part importante de premières naissances prémaritales, sans que nous ne puissions expliquer cela.

La troisième conclusion est que la migration semble aussi être un facteur important favorisant les ménages « sans parents ». La migration du père de famille dans des ménages à résidence virilocale (sud du pays) conduit à considérer le ménage comme « sans parents ». Par ailleurs la migration des adultes les conduits à confier leur enfants à leur parents.

Enfin, d'un point de vue méthodologique, nous pouvons conclure que les données EDS s'avèrent tout à fait pertinente pour l'analyse des structures familiale. Le lien de parenté y est mesuré non seulement par la déclaration directe dans l'enquête ménage mais aussi en recoupant les informations sur le père et la mère de l'enfant, ce qui offre une plus grande précision de mesure.

Néanmoins, les résultats obtenus méritent à être affinés. L'analyse de la structuration des ménages selon le modèle de cohabitation peut être menée plus finement selon le groupe socio-économique et culturel. Le fait que 40% des ménages « sans parents » sont dirigés par des femmes mérite de plus amples investigations. La province comme variable discriminante est une entité trop large. La disponibilité prochaine de l'EDS-IV à Madagascar permettra une analyse géographique beaucoup plus fine puis que le découpage régional est aujourd'hui de 22 régions (au lieu des 6 provinces). Par ailleurs cela pourrait permettre de voir une évolution dans le temps du phénomène.

Enfin, des enquêtes qualitatives complémentaires permettraient, dans les zones à forte prévalence de ménages « sans parents », de mieux comprendre les déterminants et les mécanismes à l'œuvre qui conduisent à la formation de ces ménages, ainsi que d'évaluer leur vulnérabilité.

BIBLIOGRAPHIE

- BIDOU J-E et DROY I. 2009. « Décrire la construction temporelle des vulnérabilités : observatoires ruraux et analyse historique des moyens d'existence dans le sud malgache » in Peltier A et Beccera S (eds). *Risques et environnement: recherches interdisciplinaires sur la vulnérabilité des sociétés*, Paris, l'Harmattan.
- BINET C. 2008. « Choix du conjoint et fécondité à Madagascar ». UFR de Sciences sociales et administration, École doctorale « Économie, Organisations, Société », Université Paris X-Nanterre, 371.

- BONVALET C et LELIEVRE E. 1995. « Du concept de ménage à celui de l'entourage : une redéfinition de l'espace familial ». *Sociologie et Sociétés* 2 : 177-190.
- DELAUNAY V. 2009. « Abandon et prise en charge des enfants en Afrique : une problématique centrale pour la protection de l'enfant ». *Mondes en Développement* 37(146) : 33-46.
- DELAUNAY V et GUILLAUME A. 2007. « Sexualité et mode de contrôle de la fécondité chez les jeunes en Afrique sub-Saharienne ». in Adjamagbo A, Msellati P et Vimard P (eds). *Santé de la reproduction et fécondité dans les pays du Sud. Nouveaux contextes et nouveaux comportements*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruyant, pp. 215-267.
- GASTINEAU B. 2005. « Devenir parents en milieu rural malgache. Évolutions dans la province d'Antananarivo ». *Tiers-Monde* 46(182) : 307-327.
- GASTINEAU B. 2007. « Économie et fécondité à Ampitatafika (Madagascar) ». in Sandron F (eds). *Population et développement dans les Hautes-Terres de Madagascar*, Paris, L'Harmattan, pp. 47-71.
- GOEDEFROIT S. 1998. *À l'Ouest de Madagascar. Les Sakalava du Menabe*. Paris: Karthala-IRD, 529 p.
- KIOMBA-MADIO. 1997. *Observatoires Sécurité Alimentaire du Grand Sud*. ROR, Antananarivo : 134 p.
- MARIANOT S. 2004. « Les conditions de vie des filles-mères chez les Masikoro de la commune de Miary Tuléar II. Cas des filles-mères de quatre fonkontany ». École de Service Social, Université Catholique de Madagascar, 103.
- PILON M et VIGNIKIN K. 2006. *Ménages et familles en Afrique subsaharienne*. Paris : Éditions des archives contemporaines/AUF, 131 p.
- RAKOTONARIVO A. 2010. « Un aspect de la solidarité intergénérationnelle en milieu rural malgache : le rôle des personnes âgées dans la migration ». *Autrepart* 1.
- RAKOTOSON L. 2010. « La baisse de la fécondité en milieu rural malgache ». Université Paris X, 390 p + Annexe.
- RASOLOFO P. 2005. « Le réseau des Observatoires Ruraux : un système d'information pour le suivi annuel des mutations socio-économiques en milieu rural ». *Changements induits dans les campagnes malgaches par l'évolution des prix des produits agricoles*, Antananarivo, 6-7 décembre 2005.
- RAZAFINDRATSIMA N. 2005. « Les solidarités privées dans l'agglomération d'Antananarivo (Madagascar) en 1997 : famangiana (visites), cohabitation, entraide financière et matérielle ». Institut d'Étude Politiques de Paris, École doctorale « Gouvernance économique », 344.
- ROR/AGRO-ACTION ALLEMANDE. 2008. *Enquêtes communautaires de l'observatoire rural de Farafangana*. ROR, Antananarivo : 95 p.
- ROR/ASSOCIATION SOMONTSOY. 2007. *Enquêtes communautaires de l'observatoire rural d'Ambovombe*. ROR, Antananarivo : 101 p.
- TANG N. 2009. « La structure des ménages en milieu rural à Madagascar : une typologie à partir des données du ROR ». *Population et Développement*, Université Catholique de Madagascar, 88.
- TICHIT C. 2008. *Appréhender la composition familiale des ménages dans les Enquêtes Démographiques et de Santé*. Paris : Ceped, 87 p.

ANNEXE 1 : CARTE DES PROVINCES DE MADAGASCAR



ANNEXE 2 : CARTE DES OBSERVATOIRES DU ROR

